MUNICIPALITÉ DU ST-MARC.

Membre de l'Université de France, bachelier-ès-lettres et ès-sciences,

DONNE des leçons particulières de tenue des livres; ses élèves jouiront de pratique à la fois de la langue et de l'arithmétique; d'histoire et de géographie; de mathématiques et de notions naturelles; de langues anciennes, etc. Comme principal de collége, il a longtemps formé des bachelliers; il offre aux familles de Nouvelle-Orléans leur enfant jeune gens qui se destinent à une profession libérale.

Bon adresse: ST-MARC, *chez M. Dulcrist, rue de Chartres, 106.*

S'adresser, pour référence, à MM. Delcroix, Peyroux, G. Boyer et Nugès. 25 nov—3m

Collége St-Vincent,

Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLÉGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé en 1853, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississipi; il est situé au Cap Girardeau sur le Mississipi, à quarante-quatre milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinantes appartiennent au collége, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une ferme où les jeunes élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation.

Pour plus amples informations, s'adresser à

J. AD. ROZIER, Avocat,
Agent du collége, rue St Charles, No 14.
4 sept—1an

Collége de la Louisiane.

Rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

DIRECTEUR: LOUIS DUFAU.

LE Directeur de ce nouvel établissement d'instruction a l'espoir de fonder une maison qui puisse présenter pour la jeunesse, réunis les mêmes ressources et les mêmes avantages que les meilleurs collèges du Nord et de l'Europe. Dans ce but il ne reculera devant aucun sacrifice, et il commencera par s'attacher quelques-uns des professeurs les plus en renom et les plus distingués de la Nouvelle-Orléans.

Ne s'écartant pas de l'éducation de l'instruction, le Directeur s'appliquera constamment à faire germer et à développer chez ses élèves les qualités du cœur aussi bien qu'à former et à cultiver les facultés de l'esprit. Il pense qu'il est tout aussi important de former des enfants qui aient de la bonté naturelle; et il est persuadé que tout enseignement, pour être fructueux et solide, doit reposer sur des bases tout à fois morales et religieuses.

L'établissement du collége de la Louisiane comprendra l'étude des langues mortes et des langues vivantes (grec, latin, anglais, français et espagnol); l'histoire, la Géographie, la Philosophie, la Rhétorique, les sciences mathématiques et naturelles, l'économie politique, la chimie, la tenue des livres, etc. etc.

L'anglais étant la langue nationale servira de fondement à l'enseignement du collége de la Louisiane. La plupart des classes seront professées en anglais. Deux professeurs anglais ont déjà arrêtés par le Directeur. L'un, M. Orton, avantageusement connu à la Nouvelle-Orléans, professera les classes supérieures; l'autre également anglais de naissance, demeurera constamment avec les élèves pour les habituer à parler couramment et correctement la langue de Shakspeare et Milton.

L'enseignement du collége sera divisé en quatre classes.

Première classe, par mois	$12	
Deuxième classe, par mois	10	
Troisième classe, par mois	8	
Quatrième classe, par mois	6	

Les arts d'agrément, tels que musique, dessin, peinture, danse et escrime, seront enseignés dans l'établissement à la charge et au gré des parents.

PETIT COLLÉGE.

Pour répondre aux désirs de plusieurs parents, le Directeur reçoit des enfants au-dessous de 10 et 12 ans, qui n'auront aucun rapport avec les élèves du grand collége et qui seront admis dans l'établissement depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures après-midi. Le prix du Pensionnat pour ces enfans sera seulement de cinq piastres.

PENSIONNAIRES ET DEMI-PENSIONNAIRES.

On reçoit dans l'établissement des pensionnaires et des demi-pensionnaires pour lesquels on continuera, autant que la discipline et le bon ordre le permettront, la vie de famille.

Prix de la pension par mois— $25.
Prix de la demi-pension— $15.

Pour de plus grands renseignements, s'adresser tous les jours, les dimanches exceptés, au Directeur du collége, rue Dauphine, au siége de l'établissement, qu'le public est invité à visiter et où l'on trouvera des prospectus. 10 sept—3m

Education Classique et Generale
COLLÉGE ST-CHARLES.

PAROISSE ST-CHARLES. (*Louisiane.*)

CE collége, fondé il y a environ deux ans par M. J. C. Lévy, vient de passer sous la direction de M. J. C. Macé.

Le but de cette institution est de porter l'éducation à un niveau plus élevé et de faire cesser la nécessité où se trouvent les parents d'envoyer leurs enfants chercher une instruction solide hors de la Louisiane.

Située à 12 milles de l'ancien, sur la rive gauche du Mississipi et accessible de tous les points de l'Etat, l'institution se recommande par sa position même et la pureté de l'air. Rien n'a été négligé pour nourrir aux élèves, avec une éducation soignée, une excellente santé et tous les agréments de la vie de famille.

Le cours d'études comprend toutes les branches d'une éducation complète et dirigée dans un but utile. Le sont les langues latine, grecque, française, espagnole, allemande, et les mathématiques, en un mot ce qui constitue une bonne et solide éducation.

Prix de la pension—$200 par an.

S'adresser à MM. Fleitas, Duverger, au bureau de l'Abeille; Bouligny et Gamchau, Thomas, Durant, à la Nlle-Orléans—Beauséjour Boisblanc; Edmond Fortier; Alcée Labranche; Charles Fortier; Patrouse Jefferson—J. Pierron; B. F. Labranche; Robert Lagarde—Faubourg St Claude.

(A. B.) M. Duverger, au bureau de l'Abeille, se charge de toutes communications pour M. J. C. Macé. 2nnov—1an

LYCEE FRANKLIN.

Rue Royale, encoignure Hôpital.

CE Lycée est sous le contrôle de deux directeurs: S. Perry Auchmuty, (A. M. L. L. B.) Prof. d'Anglais et de Mathématiques, Pierre Le Breque Jr, (L'ès-L.) Prof. de Français, de Grec et de Latin.

Le sont adjoint pour collaborateurs:

MM. Angel Lano, B. A. professeur d'Espagnol.
Chs. M. Elwood (A. M.) principal de l'école primaire.
Jules Le Breque (B. A.), vice-principal de l'école primaire.
D. Canova, professeur de dessin.
L. Carriere, professeur de musique.

Conditions:

Elèves internes.....	$45 par mois
Demi-pensionnaires	15
Eleves externes.....	6, 8, 10, selon la classe

1e sep—1an

INSTITUTION JEFFERSON,

53, rue Bourbon—Dirigé par LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement tenu sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25	par mois.
Demi-pensionnaires,	16	do
Externes à déjeuner de 8 ans,	8	do
do do de 12 ans,	10	do
do du dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, le tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3 par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4 do
La musique,	10 do
La danse,	8 do
L'escrime et les exercices militaires,	4 do

Les classes continuent toute l'année sans interruption, de 8 heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 8 [illegible]

INSTITUTION G. BOYER,

143, RUE CONTI, ENTRE DAUPHINE ET BOURBONNE.

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles. Cette institution, établie dans un quartier central, occupe un local vaste et sain. Le cours d'études est, à la volonté des parens, aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, joint à quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Ces modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise. L'étude de l'anglais tient la première ligne du programme, et se donne autant que possible, mêlée à toutes les autres études. Les cours élémentaires ont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction. La discipline, qu'il ne tient pas séparer d'un travail fructueux, ni d'une bonne éducation, est allégée et avec simplicité. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves; elle est destinée à leur donner une idée exacte de l'ordre et du devoir.

BRANCHES D'INSTRUCTION.

Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, histoire et géographie, éléments des sciences naturelles, éléments des sciences philosophiques.

CONDITIONS:

Prix d'études	60, 8, 10 par mois.
Demi pension,	15
Pension,	25 payable d'avance et par trimestre
Blanchissage et raccommodage,	4

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.

Nota—Engénéral il n'est pas fait de déduction pour les absences; un mois commencé est dû en entier; les fournitures sont l'objet d'un compte à part.

L'institution est ouverte pour les élèves, de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi et de 4 à 8 heures. 20 aout—1an

LYCEE FRANKLIN.

(Franklin High School, encoignure Royale et Hôpital.

NOUS se proposons dans ce Lycée: 1n. La culture de l'esprit et du cœur. 2n. Les soins du corps. On joint donc à l'étude des lettres et des sciences profanes, celle de la Religion, première base de toute éducation; on tâche surtout d'en inspirer aux élèves le goût et l'amour, et de les disposer à en remplir le premier les faits à la plus sublime sublimité. On a soin de partager les instructions religieuses en trois cours, pour se mieux proportionner à l'intelligence de chaque âge. Quant aux autres qui font la matière de l'enseignement proprement dit, ce sont tous ceux qui entrent naturellement dans un cours complet d'éducation. Toutes les classes sont faites par un corps de maîtres distingués, recommandables par leurs bonnes mœurs, leurs lumières et une longue expérience de leur profession. Pour ce qui concerne les soins matériels, le Lycée Franklin doit combler tous les vœux des parents. Il est un glorieux témoignage qui nous dispensera de rien ajouter; c'est que les familles les plus respectables ont constamment distingué le "Franklin High School," dirigé par les professeurs—LABESQUE, S. PERRY.—AUCHMUTY. 21 oct—1m

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR LES DEUX SEXES.

Rue St Claude,

entre les rues des Ursulines et du Bayou, (vis-à-vis de St-Augustin.)

Dirigé par MM. et Mme LEFOULLON.

MM. et Mme Lefoullon ont l'honneur d'inviter les pères et les mères de famille à venir visiter leur établissement, à venir s'assurer que rien de ce qui facilite l'enseignement, de ce qui contribue à la conservation de la santé des enfants, n'a été omis, ou même négligé, dans la construction comme dans la distribution du spacieux local qu'ils ont approprié aux besoins de leur institution.

Reconnaissants du patronage qui leur a été accordé, Mr. et Mme Lefoullon donnent de nouveau l'assurance aux familles, que plus que jamais des soins particuliers sont donnés à l'enseignement des langues anglaise et française, à celui de la géographie et de l'histoire des Etats-Unis et des Antilles, à celui de la géométrie, de la tenue des livres, et de l'arithmétique appliquées à ces deux dernières sciences; et, que l'enseignement du dessin du plan, du paysage et de l'ornement, ainsi que celui de tous les genres de travaux d'aiguille, est l'objet des leçons journalières, bien que ces leçons ne se payent pas à part.

Mr. et Mme Lefoullon s'affirment surtout, de relever entre elles toutes les branches de l'éducation par la morale et par la foi. 1 nov—1a

INSTITUTION FRANCAISE.

Nouvelle-Orléans, 10 novembre 1851.

MM. Ch. Parish, Rue Dauphine, entre Clairborne et Bernigny, contenant quatre chambres à feu, galerie, cabinets, avec une bonne cuisine ayant quatre chambres à feu, et une cour. S'adresser rue Bourbon, 122.

19 nov—15

A LOUER.

UNE belle Maison, située rue des Remparts, près de l'encoignure de la rue de l'Esplanade, composée de trois chambres en bas, et chaudron et un cabinet, deux chambres dans l'attique, cuisine, chambre à domestique et water works. S'adresser à ECG ROCHEREAU & Co

14nov 17 & 19, rue St Louis

A LOUER une grande maison, No 4, rue de la Paix. Cette grande maison possède toutes les commodités pour une famille; elle a aussi un grand jardin derrière, écurie, cuisine et hangard.

S'adresser à P. CUSACHS,
Encoig. Royale et St-Philip

A LOUER, des MAGASINS en briques à trois étages, situées à l'encoignure Gallatin et Hôpital. S'adresser à

EDW. SHIPP & Co,
7 nov—3m 129, rue de la Commune

BUREAU A LOUER—Un bureau sur le devant, au dessus de notre magasin, 13 Bienville.

S'adresser à A. COUTIN & RANSON,
10nov 13, Bienville

A LOUER—Les magasins suivans, faisant partie de la Métairie St Louis:

Le magasin situé rue Royale, à gauche de l'entrée de l'Hôtel St Louis;

Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit;

Le magasin situé rue St Louis, précédemment occupé comme bureau de la salle de bal;

Le magasin attenant à celui ci dessus décrit, du côté le plus proche de la rue de Chartres

S'adresser à la BANQUE DES CITOYENS.

23 oct—7

A LOUER—Trois grandes maisons en brique situées

No 125, rue Conti;
No 137, rue Condé;
No 139, rue Condé, encoignure Hôpital.

Aussi—Deux magasins au dessus du dîme naissans. Possession en sera donnée de suite. Pour les conditions, s'adresser à

LABORDE & XIQUES, 3, rue Pont,
20 oct entre Canal et Crossman

A LOUER—Une grande Maison, No 4, rue de la Paix; cette maison possède toutes les commodités pour une famille; elle a aussi un grand Jardin derrière, écurie, cuisine et hangard.

S'adresser à F. CUSACHS,
9oct Encoignure Royale et St Philippe.

A LOUER au bel ouvrage prochain, le magasin en briques à deux étages, situé rue de la Vieille Levée, No 23, entre Bienville et Douane. S'adresser aux soussignés

RICHARD ALBIZE & Co.
4oct 35, rue de Chartres, au premier

A LOUER—La maison en briques située à l'encoignure Condé et Hôpital, ayant six grandes chambres et plusieurs tables à dans la cour. Possession en sera donnée immédiatement. Pour un bon locataire, le loyer sera modéré.

S'adresser à LABORDE & XIQUES,
13oct 3, Front Levee

A LOUER—Une belle maison située rue Royale, entre Canal et Dauphine, aussi: le premier étage de la maison No 18, rue Royale, entre Bienvenue et Canal, consistant en trois beaux bureaux—Un magasin rue de la Levée, No 21, entre Hôpital et Quartier. S'adresser à Alex. Bonneval, bureau O'Fanon de l'Echange, entre Dauphine et Bienville. 15oct

Bureau du Trésorier de la Municipalité No Un.

AVIS est par le présent donné qu'il y a trente mille piastres dans la caisse d'amortissement créée pour le rachat des bons émis conformément à l'acte de la Législature, approuvé le 4 mai 1847, intitulé: "Acte pourvoir au remboursement des dettes des Municipalités de la Nouvelle-Orléans."

Que cette somme devant être employée à cet effet des propositions cachetées seront reçues par moi jusqu'au samedi 27 décembre 1851, à midi, lesquelles procéderai à l'ouverture de ces propositions en présence du comité de finances, pour le vente de tout montant désoitte lorsque ce que ceux qui seront offerts plus fort encouragés seront achetés jusqu'à concurrence de la somme encaissée.

Les propositions devront porter en inscription: "Proposition pour la vente des bons de la Première Municipalité."

Nlle Orléans, 27 octobre 1851.

J. A. DUREL, Trésorier.
28oct

Mairie de la Nouvelle-Orléans,
14 novembre 1851.

CONFORMÉMENT à une résolution passée par le Conseil de la Municipalité No Deux à sa séance du 11 du courant—Avis est par le présent donné que dans dix jours au plus, à partir de la date de cette publication, le Conseil de la Municipalité No 2 agira sur les améliorations projetées par la dite résolution, savoir: L'ouverture du chemin Félicité sur une longueur de la rue des Religieuses à la rue Tchapitoulas, à l'intersection de cette dernière rue, avec la rue de l'Union jusqu'à la largeur de quinze pieds, conformément à l'autorisation à lui donnée par la Législature du 3 avril 1852, concernant l'ouverture des rues, etc, et à l'acte amendant le dit acte, approuvé le 3 mai 1847.

17nov J. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS, le 29 novembre 1851—Conseil de la Municipalité No Un—Séance de lundi 24 novembre 1851.

Résolu: Que le 15 décembre prochain tout animal ayant trouvé dans les limites communes depuis la Levée jusqu'à la Grande Rue [Broad Street] sera arrêté et conduit au dépôt, et se procédera à la vente des dits animaux, tel que le prescrit les lois et ordonnances en vigueur. Toute ordonnance ou résolution contraire à la présente soit et demeurent abrogées.

Résolu: que le maire est prié de faire publier pendant quinze jours la résolution ci-dessus.

Signé, Je GENOIS, Recorder.
Approuvé le 25 novembre 1851.

Signé A D CROSSMAN, maire.

Pour copie conforme.
1 dec L A SICERAN, commis

NOUVELLEMENT reçu et a vendre par le soussigné

300 demi bottes truffes du Périgord,
100 demi bouteilles do do,
400 demi bottes petit pois au naturel,
200 demi et quarts se boitre, dites truffes,
300 demi et demi bottes cèpes à l'huile et champignons,
500 boites sardines assorties
Un assortiment cornichons pour familles;
20 barriques vin vieux chateau Latour, Medoc,
25 do do vin commun,
30 quarts de bottes Cognac, différentes marques,
20 bouteilles do,
60 paniers champagne,
20 demi-pipes whiskey Bourbon,
15 do whiskey Monongahela,
10 do whiskey Tuscahoma
Madère, genièvre de Hollande, vin d'Oporto, etc

J. P. FISCHER,
26 nov encoignure Royale et St Pierre

EN débarquement des navires Mississippi et Jenny, vent de Bordeaux:

40 barriques vin rouge St Emilion 1847,
32 do do do 1844,
16 do do St Julien Medoc 1841,
45 demi do vin blanc Haut Sauterne 1844, qualité supérieure;
309 caisses vin rouge Haut Brion 1847, en bouteilles demi bouteilles,
207 caisses vin rouge St Estèphe 1847, do do
204 do do St Julien 1846, do do
204 do do Chateau Margaux 1844, do do
78 do do Chateau Leoville 1841, do do
78 do do Grand Lafite 1841, do do
204 do do blanc Haut Sauterne 1847, do do
150 do do do do 1844, do do
105 do do do do ordinaire, do do
200 do do rouge St Julien Medoc, do do

A vendre par NUMA LACOSTE,
27nov 147, Royale

BOTTES ET SOULIERS—10,000 paires de bottes de Russel, de toute grandeur et qualité—500 paires soulier de bal, satinés pour la boue, a vendre par J M GOULD & Co.
27nov 8 rue des Magasins

CHAPEAUX ET CASQUETTES—Chapeaux à la mode, en soie, feutre, &c, pour hommes; chapeaux en laine blanc, noir et gris; casquettes en laine pour hommes, blanc et noir, et un grand assortiment de casquettes pour hommes et enfants, a vendre par

J M GOULD & Co, 8, Magasins 27nov

PLUSIEURS beaux bureaux situés au premier et second étage du No 32, rue Bienville et à l'angle du Commerce, à louer à bas prix.

JUAN Y DE EGANA,
20 nov 47 rue Bienville

25 piastres par mois.

UNE MAISON située rue St-Philippe, entre Claiborne et Bernigny, contenant quatre chambres à feu, galerie, cabinets, avec une bonne cuisine ayant quatre chambres à feu, et une cour. S'adresser rue Bourbon, 122.

19 nov—15

A LOUER.

UNE belle Maison, située rue des Remparts, près de l'encoignure de la rue de l'Esplanade, composée de trois chambres en bas, et chaudron et un cabinet, deux chambres dans l'attique, cuisine, chambre à domestique et water works. S'adresser à ECG ROCHEREAU & Co

14nov 17 & 19, rue St Louis

A LOUER une grande maison, No 4, rue de la Paix. Cette grande maison possède toutes les commodités pour une famille; elle a aussi un grand jardin derrière, écurie, cuisine et hangard.

S'adresser à P. CUSACHS,
Encoig. Royale et St-Philip

A LOUER, des MAGASINS en briques à trois étages, situées à l'encoignure Gallatin et Hôpital. S'adresser à

EDW. SHIPP & Co,
7 nov—3m 129, rue de la Commune

BUREAU A LOUER—Un bureau sur le devant, au dessus de notre magasin, 13 Bienville.

S'adresser à A. COUTIN & RANSON,
10nov 13, Bienville

A LOUER—Les magasins suivans, faisant partie de la Métairie St Louis:

Le magasin situé rue Royale, à gauche de l'entrée de l'Hôtel St Louis;

Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit;

Le magasin situé rue St Louis, précédemment occupé comme bureau de la salle de bal;

Le magasin attenant à celui ci dessus décrit, du côté le plus proche de la rue de Chartres

S'adresser à la BANQUE DES CITOYENS.

23 oct—7

A LOUER—Trois grandes maisons en brique situées

No 125, rue Conti;
No 137, rue Condé;
No 139, rue Condé, encoignure Hôpital.

Aussi—Deux magasins au dessus du dîme naissans. Possession en sera donnée de suite. Pour les conditions, s'adresser à

LABORDE & XIQUES, 3, rue Pont,
20 oct entre Canal et Crossman

A LOUER—Une grande Maison, No 4, rue de la Paix; cette maison possède toutes les commodités pour une famille; elle a aussi un grand Jardin derrière, écurie, cuisine et hangard.

S'adresser à F. CUSACHS,
9oct Encoignure Royale et St Philippe.

A LOUER au bel ouvrage prochain, le magasin en briques à deux étages, situé rue de la Vieille Levée, No 23, entre Bienville et Douane. S'adresser aux soussignés

RICHARD ALBIZE & Co.
4oct 35, rue de Chartres, au premier

A LOUER—La maison en briques située à l'encoignure Condé et Hôpital, ayant six grandes chambres et plusieurs tables à dans la cour. Possession en sera donnée immédiatement. Pour un bon locataire, le loyer sera modéré.

S'adresser à LABORDE & XIQUES,
13oct 3, Front Levee

A LOUER—Une belle maison située rue Royale, entre Canal et Dauphine, aussi: le premier étage de la maison No 18, rue Royale, entre Bienvenue et Canal, consistant en trois beaux bureaux—Un magasin rue de la Levée, No 21, entre Hôpital et Quartier. S'adresser à Alex. Bonneval, bureau O'Fanon de l'Echange, entre Dauphine et Bienville. 15oct

Succession de Wm. P. Beecher.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes qui cela peut concerner, d'avoir à produire, sous diligence de la présente, publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par A. Kilcream, administrateur de la dite succession, au bénéfice du public, en sa qualité de bénéficiaire entre ses mains, laquelle a été approuvé et homologué conformément au dit tableau; et le soussigné, Juge de Paix, ne serait pas responsable de toute responsabilité ultérieure dans cette affaire.

Par ordre de la Cour,

Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans, le 20 novembre 1851. LOUIS R COUTTEN,
Greffier Greffier

8761—11. R. Denis vs Ch. Fagot.

DANS la Troisième Cour de Juge de paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi et l'exposerai en vente publique à la trente décembre 1851, à midi précis, à mon magasin de dépôt, rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon—

Un lot de meubles meublants.

Conditions de la vente—comptant.

E N STRINGER, constable
9 dec—3

8904—Rieder C. Klein vs J. H. Swain.

DANS la Troisième Cour de Juge de paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi et l'exposerai en vente publique à mon magasin de dépôt, rue Bienville, No 91, entre les Royale et Bourbon, le treize décembre 1851, à midi précis,

Un lot de bottes et souliers.

Conditions de la vente comptant

E N STRINGER,
9 dec—3 Constable

J. F. Pepin vs J. C. Parish—No 8,960.

DANS la Troisième Cour de Juge de paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'ai saisi et l'exposerai en vente publique le 9 décembre 1851, à midi précis, à mon magasin de dépôt, No 91, rue Bienville, entre les rues Bourbon et Royale,

Un lot de meubles, &c.

Conditions de la vente—Comptant.

E N STRINGER,
27 nov—3,en10j Constable

8686—M. Linh contre C. Hayes vs J. Rusk.
8687—Le même vs les mêmes.

DANS la Troisième Cour de Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, contre le défendeur John Rusk, j'ai saisi et l'exposerai en vente publique le 8 décembre 1851, à midi précis, aux écuries de M. Dubois, rue Chartres, entre les rues St Charles et Carondelet,

UN CHEVAL et un BUGGY.

Conditions de la vente—Comptant.

E N STRINGER,
20nov—3,en10j Constable

Bureau du Trésorier de la Municipalité No Un.

AVIS est par le présent donné qu'il y a trente mille piastres dans la caisse d'amortissement créée pour le rachat des bons émis conformément à l'acte de la Législature, approuvé le 4 mai 1847, intitulé: "Acte pourvoir au remboursement des dettes des Municipalités de la Nouvelle-Orléans."

Que cette somme devant être employée à cet effet des propositions cachetées seront reçues par moi jusqu'au samedi 27 décembre 1851, à midi, lesquelles procéderai à l'ouverture de ces propositions en présence du comité de finances, pour la vente de tout montant désoitte lorsque ce que ceux qui seront offerts plus fort encouragés seront achetés jusqu'à concurrence de la somme encaissée.

Les propositions devront porter en inscription: "Proposition pour la vente des bons de la Première Municipalité."

Nlle Orléans, 27 octobre 1851.

J. A. DUREL, Trésorier.
28oct

Mairie de la Nouvelle-Orléans,
14 novembre 1851.

CONFORMÉMENT à une résolution passée par le Conseil de la Municipalité No Deux à sa séance du 11 du courant—Avis est par le présent donné que dans dix jours au plus, à partir de la date de cette publication, le Conseil de la Municipalité No 2 agira sur les améliorations projetées par la dite résolution, savoir: L'ouverture du chemin Félicité sur une longueur de la rue des Religieuses à la rue Tchapitoulas, à l'intersection de cette dernière rue, avec la rue de l'Union jusqu'à la largeur de quinze pieds, conformément à l'autorisation à lui donnée par la Législature du 3 avril 1852, concernant l'ouverture des rues, etc, et à l'acte amendant le dit acte, approuvé le 3 mai 1847.

17nov J. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS, le 29 novembre 1851—Conseil de la Municipalité No Un—Séance de lundi 24 novembre 1851.

Résolu: Que le 15 décembre prochain tout animal ayant trouvé dans les limites communes depuis la Levée jusqu'à la Grande Rue [Broad Street] sera arrêté et conduit au dépôt, et se procédera à la vente des dits animaux, tel que le prescrit les lois et ordonnances en vigueur. Toute ordonnance ou résolution contraire à la présente soit et demeurent abrogées.

Résolu: que le maire est prié de faire publier pendant quinze jours la résolution ci-dessus.

Signé, Je GENOIS, Recorder.
Approuvé le 25 novembre 1851.

Signé A D CROSSMAN, maire.

Pour copie conforme.
1 dec L A SICERAN, commis

NOUVELLEMENT reçu et a vendre par le soussigné

300 demi bottes truffes du Périgord,
100 demi bouteilles do do,
400 demi bottes petit pois au naturel,
200 demi et quarts se boitre, dites truffes,
300 demi et demi bottes cèpes à l'huile et champignons,
500 boites sardines assorties
Un assortiment cornichons pour familles;
20 barriques vin vieux chateau Latour, Medoc,
25 do do vin commun,
30 quarts de bottes Cognac, différentes marques,
20 bouteilles do,
60 paniers champagne,
20 demi-pipes whiskey Bourbon,
15 do whiskey Monongahela,
10 do whiskey Tuscahoma
Madère, genièvre de Hollande, vin d'Oporto, etc

J. P. FISCHER,
26 nov encoignure Royale et St Pierre

EN débarquement des navires Mississippi et Jenny, vent de Bordeaux:

40 barriques vin rouge St Emilion 1847,
32 do do do 1844,
16 do do St Julien Medoc 1841,
45 demi do vin blanc Haut Sauterne 1844, qualité supérieure;
309 caisses vin rouge Haut Brion 1847, en bouteilles demi bouteilles,
207 caisses vin rouge St Estèphe 1847, do do
204 do do St Julien 1846, do do
204 do do Chateau Margaux 1844, do do
78 do do Chateau Leoville 1841, do do
78 do do Grand Lafite 1841, do do
204 do do blanc Haut Sauterne 1847, do do
150 do do do do 1844, do do
105 do do do do ordinaire, do do
200 do do rouge St Julien Medoc, do do

A vendre par NUMA LACOSTE,
27nov 147, Royale

BOTTES ET SOULIERS—10,000 paires de bottes de Russel, de toute grandeur et qualité—500 paires soulier de bal, satinés pour la boue, a vendre par J M GOULD & Co.
27nov 8 rue des Magasins

CHAPEAUX ET CASQUETTES—Chapeaux à la mode, en soie, feutre, &c, pour hommes; chapeaux en laine blanc, noir et gris; casquettes en laine pour hommes, blanc et noir, et un grand assortiment de casquettes pour hommes et enfants, a vendre par

J M GOULD & Co, 8, Magasins 27nov

PLUSIEURS beaux bureaux situés au premier et second étage du No 32, rue Bienville et à l'angle du Commerce, à louer à bas prix.

JUAN Y DE EGANA,
20 nov 47 rue Bienville

25 piastres par mois.

UNE MAISON située rue St-Philippe, entre Claiborne et Bernigny, contenant quatre chambres à feu, galerie, cabinets, avec une bonne cuisine ayant quatre chambres à feu, et une cour. S'adresser rue Bourbon, 122.

19 nov—15

A LOUER.

UNE belle Maison, située rue des Remparts, près de l'encoignure de la rue de l'Esplanade, composée de trois chambres en bas, et chaudron et un cabinet, deux chambres dans l'attique, cuisine, chambre à domestique et water works. S'adresser à ECG ROCHEREAU & Co

14nov 17 & 19, rue St Louis

A LOUER une grande maison, No 4, rue de la Paix. Cette grande maison possède toutes les commodités pour une famille; elle a aussi un grand jardin derrière, écurie, cuisine et hangard.

S'adresser à P. CUSACHS,
Encoig. Royale et St-Philip

A LOUER, des MAGASINS en briques à trois étages, situées à l'encoignure Gallatin et Hôpital. S'adresser à

EDW. SHIPP & Co,
7 nov—3m 129, rue de la Commune

BUREAU A LOUER—Un bureau sur le devant, au dessus de notre magasin, 13 Bienville.

S'adresser à A. COUTIN & RANSON,
10nov 13, Bienville

A LOUER—Les magasins suivans, faisant partie de la Métairie St Louis:

Le magasin situé rue Royale, à gauche de l'entrée de l'Hôtel St Louis;

Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit;

Le magasin situé rue St Louis, précédemment occupé comme bureau de la salle de bal;

Le magasin attenant à celui ci dessus décrit, du côté le plus proche de la rue de Chartres

S'adresser à la BANQUE DES CITOYENS.

23 oct—7

A LOUER—Trois grandes maisons en brique situées

No 125, rue Conti;
No 137, rue Condé;
No 139, rue Condé, encoignure Hôpital.

Aussi—Deux magasins au dessus du dîme naissans. Possession en sera donnée de suite. Pour les conditions, s'adresser à

LABORDE & XIQUES, 3, rue Pont,
20 oct entre Canal et Crossman

A LOUER—Une grande Maison, No 4, rue de la Paix; cette maison possède toutes les commodités pour une famille; elle a aussi un grand Jardin derrière, écurie, cuisine et hangard.

S'adresser à F. CUSACHS,
9oct Encoignure Royale et St Philippe.

A LOUER au bel ouvrage prochain, le magasin en briques à deux étages, situé rue de la Vieille Levée, No 23, entre Bienville et Douane. S'adresser aux soussignés

RICHARD ALBIZE & Co.
4oct 35, rue de Chartres, au premier

A LOUER—La maison en briques située à l'encoignure Condé et Hôpital, ayant six grandes chambres et plusieurs tables à dans la cour. Possession en sera donnée immédiatement. Pour un bon locataire, le loyer sera modéré.

S'adresser à LABORDE & XIQUES,
13oct 3, Front Levee

A LOUER—Une belle maison située rue Royale, entre Canal et Dauphine, aussi: le premier étage de la maison No 18, rue Royale, entre Bienvenue et Canal, consistant en trois beaux bureaux—Un magasin rue de la Levée, No 21, entre Hôpital et Quartier. S'adresser à Alex. Bonneval, bureau O'Fanon de l'Echange, entre Dauphine et Bienville. 15oct

Succession de Clara M. Letellier.

PAR M. GARNETT Jr, executeur, Encoignure Chartres et Hôpital.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Second Cour de District de la Nouvelle-Orléans, date du 23 octobre 1851, il sera vendu le quatrième jour de décembre 1851, à midi, au White Hall, rue St Louis, entre Chartres et Royale, les propriétés après décrites appartenant à la succession de Clara M. Letellier, savoir:

Un lot de terre situé en cette ville, rue du Quartier, entre les rues de Hampartz et St-Claude, ayant environ quarante-cinq pieds de face, sur quarante-vingt-seize de profondeur, ensemble de la maison en bois, la cuisine et autres dépendances.

Cinq lots de terre désignés par les Nos 92, 93, 94, 95 et 96, situés à Carrollton, dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, dans l'Ile Pelagie, dans les rues Jefferson, Huitième, Dixième et une allée de 25 pieds.

Le lot No 92 mesure 60 pieds de face à la rue Dixième, sur une profondeur et face à la dite allée de 180 pieds. Les lots Nos 93, 94 et 95 mesurent chacun 60 pieds de face à la rue Dixième, sur 190 pieds de profondeur, et le lot No 96 lorsque l'encoignure des rues Dixième et Jefferson, et mesure 60 pieds de face à la rue Dixième, sur 190 pieds de profondeur et de face à la rue Jefferson, mesure inégales et contournant d'un plan lité par Damon Boisseau, voyez, en date du 1 mai 1838 et annexé à un acte déposé en l'étude de Wm. Y. Lewis, notaire public, à la Nouvelle-Orléans le 21 juillet 1835.

Cinq lots de terre situés au faubourg Bouligny, connus sous le nom de COTTAGE, dans la paroisse Jefferson et désignés d'après un plan fait par Lucien Adrif, le 26 mai 1835 et déposé en l'étude de Wm Boswell, notaire, sous les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, dans l'Ilet No 47. Les dits lots sont adjacents et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Pleasure, sur 120 pieds de profondeur, et 30 pieds. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Pleasure et Camp, dite, mesure angulaire et contournement au dit plan.

Conditions:—Une moitié comptant et la balance à un et deux ans de crédit, avec billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

Les actes de vente devant A Boudousquie, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20 oct—4130

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans limites de terrains vacants et améliorés, situés dans la Première, Deuxième et Troisième Municipalité, Lafayette, Hurtaville et de terres dans la paroisse de l'Assomption et au Texas.

PAR A. BEARD & MAY, Encanteurs.

LEUDI, 4 décembre 1851, à midi, il sera vendu à l'encan dans la rotonde de l'Hôtel St Louis,

Propriété dans la Première Municipalité.

1—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les ameliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Ilet borné par les rues Canal, Bienvenue, Pelican et Bigbigny, désigné par le No 26. Le dit lot mesure 60 pieds 3 pouces 3 lignes face à la